Avis aux chirurgiens pour les engager, à accepter, et à introduire une méthode plus simple, plus naturelle et moins dispendieuse dans le pansement des blessés / par Vincent Kern.

Contributors

Kern, Vincenz, Ritter von, 1760-1829. Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Vienne: Imprimé chez les heritiers van Ghelen, 1809.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/jrmjp2rh

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. Where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

AVIS

3.74

AUX



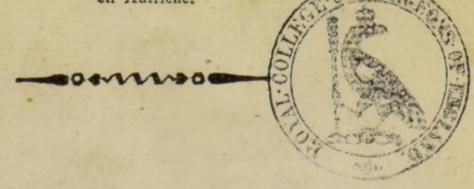
CHIRURGIENS

pour les engager, à accepter, et à introduire une méthode plus simple, plus naturelle et moins dispendieuse dans le pansement des blessés.

Par

Vincent Kern,

Professeur de Chirurgie pratique à l'Université de Vienne en Autriche.



Vienne 1809. Imprimé chez les Heritiers van Ghelen. Demontrer une erreur, c'est plus que découvrir une verité.

La guerre entraine les combats; le combats produisent des blessures et les blessures rendent les secours de la chirurgie indispensables.

Plus ces secours sont prompts, moins ils troublent les opérations ultérieures, dont la nature bien-faisante se sert pour produire la guérison, plus ils en deviennent utiles à l'humanité souffrante.

Les blessures de toute éspèce sont toujours, en temps de guerre, ce qui occupe particulierment les Officiers de santé. Souvent dans une journée, même dans l'espace de quelques heures, le nombre de blessés peut monter à plusieurs milliers; tandis que les chirurgiens ne se trouvent pas en nombre proportionné.

Les soins seront encore plus difficiles à administrer, si la méthode est compliquée, et ce qui est encore pire, si la manière de panser dans bien des cas tend plus évidamment à nuire à l'organisme, que la blessure elle même.

Une expérience de dix ans m'a complettement convaincu, que la pratique généralement usitée jusqu' à présent dans les traitements de toutes sortes de blessures, ou plaies, est encore bien loin de ce qu'elle devrait être, pour marcher en parallèle avec la nature du mal. C'est cette expérience qui m'a décidé à communiquer aux personnes de l'art les principes exposés dans cet avis, afin que mes collegues, aprés s'être convaincus de leur vérité, puissent simplifier leur pratique, et l'adaptant à la nature des plaies arriver au but que la science se propose. Cependant je n'expose ici cette nouvelle méthode, que pour adoucir les maux des blessés, que pour préserver les jours des braves de nouveaux dangers auxquels de mauvais principes peuvent les exposer; et ce qui n'est pas moins important, pour épargner à l'état la dépense inutile de plusieurs millions.

Une plaie n'est autre chose qu'une violente et rapide solution de continuité des parties du corps vivant, accompagnée d'une perte plus ou moins grande de sang.

Les instruments, qui produisent les plaies peuvent être tranchants ou obtus. Dans le premier cas, on les nomme plaies coupées, hachées, piquées, dans le second au contraire on leur donne le nom de dechirées, mordues ou blessures d'armes à feu. Toutes ces dernières appartiennent aux blessures contondues.

On doit remarquer qu'en proportion de la violance avec laquelle l'instrument atteint un corps vivant, il blesse seulement les téguments ou bien il offence les muscles, les tendons les nerfs, les vaisseaux sanguins; tels que les veines, et les artères il fracasse même les os lorsqu'il les frappe; et en pénétrant dans l'intérieur des cavités, il blesse assez souvent les viscères y contenues. Si les parties endommagées sont absolument nécéssaires pour la continuation des fonctions vitales le danger en est plus grand, et par conséquent, si les parties sont moins nobles, ou ce qui revient au même, si elles sont moins importantes, le danger ne peut être que moindre. Cependant il peut y avoir des cas, ou malgré que les parties atteintes paraissent être moins délicates et pas si ésentielles à notre tout, néanmoins les blessures formant une plus grande étendue, elles peuvent causer au malade de très-cruelles souffrances, et par là devenir dangéreuses.

Je passe les sous divisions ultérieures des plaies et j'entre en discusion sur le but de la pratique elle même.

Puisque les plaies ne sont que des solutions mécaniques des parties organisées, le but du traitement raisonné des blessés d'après les principes de l'art ne peut donc être que le rétablisement de la contuité des parties separées.

La guérison elle même, qui constitue le dernier but du traitement, n'est pas l'ouvrage de l'art, mais de la nature.

A mesure que cette réunion est faite, avant que les parties divisées aient subi quelqu' altération dans leur forme, la guérison elle même se fait par là plus promptement.

Mais il n'y a que les plaies causés par des instruments aigus et tranchants qui puissent êrre réunies aussitôt après la blessure, comme sont les plaies coupées, hachées et piquées; encore ces dernières ne sont elles bonnes à la guérison par une prompte réunion, que lorsqu' elles ne contiennent aucun corps étranger. Toutes les autres plaies, de quelque dénomination qu'elles soient, doivent passer en suppuration et de ce procédé de la nature, en d-épend leur guérison.

Lorsque les plaies ci dessus mentionnées, ont les conditions détaillées on doit les nétoyer avec une éponge, imbibèe dans de l'eau tiède, en exprimant on fait tout doucement passer l'eau par la plaie, après cela on raproche les bords de la plaie et on les appose au point de contacte on applique ensuite l'emplâtre agglutinatif proportioné à la nature de la plaie. On ne doit induire que les bouts des bandelettes de la masse de cet emplâtre; puis on fait un bandage convenable pour soutenir les parties en contacte, on donne une telle position à la partie blessée afin que les muscles puissent être relachés; enfin on recommande au malade d'éviter tous les mouvements qui pourraient déranger l'appareil appliquè et empêcher la guérison, qui ordinairement à lieu le troisième ou quatrième jour sans en renouveller le pansement.

Toutes les dépurations de plaies avec de l'oxycrat, du vin, de l'esprit de vin, ou quelques autres espèces d'eau vulnéraire quoique recommandés par des chirurgiens d'un grand mérite et d'une réputation fondée, sont toujours absolument nuisibles. Il en est de même des cataplasmes et fomentations ainsi, que du renouvellement du bandage, l'orsqu'il est une fois convenablement appliqué.

Quant-au régime, le blessé ne doit pas en changer. Si par la nature des blessures la fonction de la digestion n'est point alterée.

En traitant les blessés d'après cette méthode simple, les plaies causées par l'instrument tranchant ou aigu, toutes considérables qu'elles soient guérissent en peu de jours.

Une fréquente et longue expérience m'a convaincu que les hémoragies provenant même des vaisseaux un peu plus considérables s'arrêtent facilement par une simple aplication d'eau froide.

Les plaies causées par un instrument obtus, au nombre des quelles sont comptées celles d'armes à feu, exigent toute une autre sorte de traitement. La raison en est; parceque l'action méchanique n'est pas en ce cas si bien déterminée et si circonscrite comme elle l'est, lorsque les plaies sont produites par un instrument tranchant, au contraire les parties atteintes par un pareil coup sont plutôt rompues, déchirées et contuses, c'est pourquoi il est prèsque impossible d'effectuer la

guérison, par une réunion immédiate. Par conséquent, il faut qu'il y ait divers intervalles, par exemple, le période d'inflamation, de supuration, puis le contact des parties séparées et enfin la guérison elle même.

L'éxcitation ou plutôt la provocation de l'inflamation et de la supuration qui sont absolument nécessaires pour favoriser la guérison dans toutes sortes de bléssures d'armes à feu, ne sont que l'effet de la nature elle même.

Pour laver ou dépurer les plaies on doit observer et faire ce que nous avons indiqué ci dessus, c'est-à-dire, on les lave avec de l'eau tiède et puis, on couvre la plaie d'un petit morceau de toile humecté d'eau tiéde pure, et si les circonstances le permettent, on met alors par dessus un cataplasme émolliant.

Le répos de l'ame et du corps du malade scrupuleusement observé fait encore ici beaucoup de bien. La diète après ces sortes de blessures se règle ordinairement selon l'individualité du blessé. La différence des parties atteintes par un coup de feu n'entre pour rien dans ce, qui regarde la manière dont on doit les traiter, ainsi ces plaies peuvent être à la tête, au visage ou dans une autre partie du corps, le traitement reste constamment le même.

Dans ces plaies se trouvent souvent ensermés des corps étrangers; ils ont pénétré du déhors au de dans; ou bien ils proviennent de l'intérieur et se trouvent dans la plaie. Dans le premier cas sont les balles et des parcelles de vêtement; dans le second on compte les fragments d'os et le sang coagulé.

Les corps étrangers pénétrés dans les parties blessées, de quelle nature qu'ils puissent être, on n'en retire que ceux qui se laissent facilement découvrir et extraire.

Dilater sans exception toutes les plaies d'armes à feu, est un procédé très nuisible. Je pourais même dire qu'il est très inconséquent; car lorsqu'on dilate une plaie; n'augmente-t-on pas la plaie elle même? et la cohésion des parties adjacentes n'est-elle pas totalement détruite? L'accès de l'air sans contredit nuisible aux plaies ne le sera-t-il pas d'avantage? Ainsi je considère comme demontré que la dilatation d'une plaie à feu, quoique très en vogue, ne cesse pas pour cela d'être très nuisible. *)

^{*)} Il y a sans doute beaucoup de ces savants, qui induits en erreur par le préjugé que les plaies rondes ne guérissent qu' avec bien des difficultés veulent dilater toute plaie produite par les armes à feu, cette opinion et cette, maniere d'agir ne démontre cependant que leur peu de connaissances et plus encore leur peu d'observation du procédé de la nature dans le cours des guérisons. Car s'ils considéraient la guérison comme une opération dépendante de la reproduction générale et par conséquent la même guérison comme un procédé qui agit du dedans audehors; ils n'auraient pas manqué d'appercevoir la vérité de ce que j'avance et de s'en convaincre. Il ne faut pour cela qu'avoir un peu de patience, et un esprit observateur et on se sonvaincra de ce que j'avance.

Il est de même dangereux de remplir la plaie avec la Charpie toute seche ou imbibée dans l'esprit de vin camphré; l'esprit de vin camphré et d'autres fluides balsamiques, au lieu de faire du bien, ne ferait qu'accélérer un dévélopement de gangrène.

L'application de la teinture de mirrhe etc. sur des os découverts pour les préserver de l'exfoliation n'est pas moins nuisible; car ce fluide n'agira-t-il pas sur l'endroit de l'os privé des téguments qui lui sont naturelles? Des lamelles du même os étant ateintes par l'essence de mirrhe ne seront-elles pas endomagées et pour ainsi dire, desorganisées? Par conséquent au lieu de préserver l'os de l'exfoliation, on précipite plutôt cet accident, et on provoque la condition nécéssaire pour le dévélopement de ce mal. Au contraire si l'on n'agit dans un cas semblable que négativement, et qu'on laisse àpart tous ces agens chymiques l'expérience nous à démontré, que l'exfoliation survient fort rarement.

On dilate les plaies provenants de coups d'armes à feu on recherche soigneusement les balles et autres corps étrangers et on les en retire; ensuite on remplit de nouveau le conduit de cette même plaie avec de la charpie seche ou humectée d'esprit de vin camphré; quelle contradiction! Pense-t-on donc que la charpie n'est pas un corps étranger? Cette charpie et l'esprit de vin camphré n'irriteront-ils pas les parties voísines? Combien de fois n'ai-je pas vu un semblable traitement! produire des inflamations très fortes, des gangrènes, des tétanos et quelque fois la mort?

On n'a qu'à s'abstenir de toutes ces violences, on n'a qu'à commencer à traiter les plaies d'armes à feu avec délicatesse et douceur en ne se servant que de l'eau tiède, et des cataplasmes émollients, enfin l'on n'a qu'à faire un bandage léger et donner à la partie blessée une position convénable, en recommendant au malade de se tenir tranquile dans la situation qu'on lu préscrit.

L'on verra alors que sans aucun autre rémède, pourvu que la désorganisation ne soit pas extraordinaire, le neuvième au plus tard le onzième jour après le coup reçu, la plaie sera pure et en supuration complette, on verra dis-je les parties déchirées, se détacher, les levres de la plaie jusqu' alors élevés s'abaisser et sa profondeur aussi bien que sa circonférence diminuer visiblement.

Il arrive assez souvent à ce période de la maladie que des balles ou d'autres corps étrangers sont extraits avec beaucoup de facilité, tandis qu'immédiatement après la blessure, on aurait travaillé long tems, et sans succès pour le même effet.

Il arrive même plus souvent sans intervention de qui que ce soit, que la nature bienfaisante chasse elle même ces corps étrangers par son action surprénante. De cas innombrables m'en ont parfaitement convaincu.

Jusqu' au neuvième ou même onizème jour après la blessure, la plaie reste impure, et tous les éfforts du chirurgien pour la dépurer avant le tems, soit par l'application des onguents, bau-

mes, l'esprit de camphre, soit par la poudre de Quinquina et sa décoction, non seulement ne fait aucun bien, mais encore ils nuisent davantage; puisque ces médicaments gênent et quelque fois suppriment totalement le procedé de la nature indispensable pour obtenir la guérison, tel que la suppuration, ou la suscite trop abondamment, ce qui est également nuisible.

Même après que la suppuration est toút-àfait établie, et qu'elle occupe toute la surface de la plaie, on n'a pas besoin dans ce période d'autre chose que de l'eau tiède dans toutes sortes de plaies jusqu'à leur parfaite guérison.

Il n'y a point d'onguents, point de baumes pour favoriser la guérison, que le baume que la nature elle même administre et aucune Pharmacie ne peut nous le dispenser, c'est la plaie elle même qui se le procure.

Tout-ce qui s'applique donc extérieurement sur la plaie dans cette intention est absolument nuisible. Ainsi laissons donc tous ces onguents, tous ces baumes; oublions donc une fois les décoctions de Quinquina et tous les autres médicaments dispendieux externes, dont on s'est servi jusqu'à présent.

Abandonnons l'usage de la charpie et tous les apareils que l'on en prépare, comme les bourdonets-Setons, et les plumasseaux, ce sont des corps étrangers et ils ne peuvent qu'irriter. Les premiers irritent et endommagent les parties chymiquement, les derniers mécaniquement.

Abolissons la mauvaise coutume de remplir la plaie de charpie, parceque cela empêche tout l'ecoulement de la matière produite par la suppuration; et au surplus cela favorise la pourriture de la plaie dans tous les cas, mais sur tout, si le tems est chaud.

Rejettons l'application des bandages artificiels, parce qu'elle n'est que dispendieuse, en ce qu'elle consomme tant de toile, qui pourrait être employée pour d'autres besoins. Ces mêmes bandages sont d'ailleurs nuisibles aux blessés en ce qu'ils empêchent l'écoulement des impuretés de la plaie et qu'ils rendent le pansement plus difficile et plus long, tant pour le malade lui même que pour celui qui le soigne; d'ailleurs en tems de guèrre ou le nombre de blessés peut être considérable, il est prèsque impossible d'en avoir assez pour suffir à tous.

Evitons donc tous ces fluides balsamiques dont on injecte les canaux des plaies d'armes à feu; laissons à part de la pression avec la main d'après la diréction de ces canaux pour en chasser la matière. Ce procédé irrite les parties blessées et entretient un état inflammatoir perpetuel. Tout ce qu'il faut c'est de donner aux parties blessées une situation convenable, par la quelle l'affluance superflue de la matière s'écoule de soi-même vers la surface de la plaie. Dailleur s'il reste quelques gouttes de cette matière en dedans, nous savons, qu'elle constitue l'unique baume pour guérir les plaies.

A la fin, ne faisons plus les carifications dans les plaies gangreneuses et ne mettons plus

d'eau de Vie camphrée ou de poudre de Quinquina pour chasser la gangrène. Les parties gangrèneuses sont mortes, et ils ne reviennent plus; ainsi tout-ce qu'il faut faire c'est de soutenir la nature par des remèdes fortifiants internes pour qu'elles fassent la séparation des parties mortes des vivantes en produisant une inflammation et suppuration tout au tour de la gangrène; topiquement on n'a rien autre chose à faire que de couvrir la partie avec un morceaux de toile trampé dans l'eau chaude et un cataplasme émollient.

L'eau froide pour arrèter les hémorrhagies *) ensuite de l'eau tiède pour le pansement subséquent, quelques petits morceaux de toile, le repos du malade blessé et de la chaleur artificielle, voilà tout-ce qu'il faut pour le pansement de toute éspece de plaies! —

^{*)} Sur le champ de batalle l'eau froide ne suffira pas pour arréter l'hemorrhagie, la on sera obligé d'appliquer la ligaturre ou la compréssion, sans cela en transportant les blessés dans l'hopital l'hemorraghie recemençerait de nouveau.

Les cas sont fort rares où il faut quelque chose de plus que ce qui à êté détaillé ici, et souvent il suffit, en traitant des blessés, de se conduire négativement.

Celui qui traite ses malades depuis dix ans avec succès d'après ces principes, et qui en démontre publiquement la vérité dans la salle de chirurgie pratique.

Celui qui, après l'extirpation du cancer des mamelles, ou leur amputation, de même qu'après des amputations des extrêmités ne s'est jamais servi d'autre moyen que de l'eau froide pour arrêter les hémorrhagies.

Celui qui dans le traitement des blessés et opérés, ou le procédé de la suppuration étoit nécéssaire pour la guérison des malades, comme après les amputations et les plaies contuses, n'a jamais fait usage d'un bandage artificiel;

Celui qui après les opérations susmentionés, après les blessures de tout genre, même en traitant des abscés et des ulcères n'a préscrit autre chose pour être appliqué extérieurement, que de l'eau tiède.

Celui qui par sa longue et journaliere expérience s'est convaincu, que depuis qu'il ne se sert plus de baumes et de fluides spiritueux en traitant les plaies, où des tendons, des ligaments, des nerfs ont été blessés, les spasmes ciniques et les tétanos paraissent moins frequemment dans ses malades. Posons le cas qu'ils paraisent, les applications de baumes et de fluides spiritueux ne les feront pas passer ní empêcher. La raison de Spasmes ciniques et des tétanos existent dans la nature des blessures mêmes. C'està dire dans la destruction des párties, les quelles ne pouvant plus faire les fonctions naturelles de l'Organisme. Par conséquent ces maux éxigent toujours des remèdes internes qui calment les nerfslocalment il ne faut d'autre chose que de l'eau chaude et des cataplasmes émollients.

Celui enfin qui dans le moment où il écrit ceci, traite plusieurs centaines de blessés par la méthode susmentionée et avec un succès décidé, celui ci peut hardiment hausser sa voix et adresser, ces paroles aux personnes de l'art: "Suivez mon "exemple, cherchez à vous convaincre de mes "principes et ne faites plus ce qui n'est pas né"céssaire! — C'est alors que votre ministère
"sera grand et important à l'humanité souffran"te. — C'est en conforment votre pratique avec
"ces principes que vous diminuerez des douleurs
"infinies aux guerriers, et épargnerez des mil"lions à l'état!"

